

Sanofi casse les prix : moins de 10€ son vaccin anti-COVID !

écrit par François des Groux | 6 septembre 2020

**Sanofi and GSK join forces
in unprecedented vaccine
collaboration to fight COVID-19**

SANOFI 

+



Mazette, quelle promo d'enfer !

Rendez-vous bientôt chez votre pharmacien préféré pour réserver la méga-affaire à venir : un vaccin anti-COVID de chez Sanofi-GSK à **moins de 10€** !

Mais comment est-ce possible ?

Simple : les États européens mettent la main à la poche (à travers [« l'Alliance »](#)) et assurent financièrement les risques en cas de plaintes pour des effets secondaires « *indésirables* »... Pas grave, c'est le contribuable qui paie et c'est tout bénéf pour Big Pharma !

Et pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux en s'administrant un produit fabriqué dans l'urgence avec des substances venues d'on ne sait où, AstraZeneca propose son vaccin à

prix cassé : **2,50€** la dose !

C'était bien la peine que Véran interdise l'hydroxychloroquine (ou Plaquénil) suite à l'étude bidon du Lancet et « par principe de précaution » !

Et pour les pays pauvres, ce sera presque cadeau (moins de 2€ !) avec l'aide de la « structure CEPI », « *une fondation dotée par des dons provenant d'États, d'organisations philanthropiques et d'organisations de la société civile* » (Wikipedia), comme la **fondation Bill-et-Melinda-Gates** ou (encore) le groupe pharmaceutique **GSK**.

Avec l'objectif final de vacciner la planète entière, de gré ou de force ?

Covid-19 : le futur vaccin de Sanofi et GSK coûtera « moins de 10 euros »

Les groupes français et britannique sont associés pour produire ce vaccin contre le Covid-19.

Le coût du futur vaccin en cours d'élaboration par les laboratoires Sanofi et GSK contre le Covid-19 « *n'est pas tout à fait défini encore* », mais sera « *à moins de dix euros* » la dose, a déclaré Olivier Bogillot, président de Sanofi France, sur France-Inter ce samedi 5 septembre.

« *On est en train de mesurer l'ensemble des coûts de production qui vont être les nôtres dans les mois qui viennent* », a déclaré le président du laboratoire pharmaceutique.

« *On sera à moins de dix euros* » la dose, a-t-il estimé en saluant le « *partage des risques avec les Etats* » qui permet d'avoir des prix « *les plus faibles possible* ».

Revenant sur le prix autour de **2,50 euros** la dose annoncé par le

laboratoire concurrent anglo-suédois **AstraZeneca**, Olivier Bogillot a expliqué la différence par le fait que **Sanofi** utilise toutes ses ressources « *en interne* », ses « *propres chercheurs et ses propres usines* » pour développer et produire le vaccin, alors que AstraZeneca « *a beaucoup sous-traité la production* »...

Des « *millions de doses* » seront aussi fournies aux pays en développement via la structure CEPI à des conditions tarifaires « *tout à fait exceptionnelles* ».

<https://www.nouvelobs.com/coronavirus-de-wuhan/20200905.0BS32934/covid-le-futur-vaccin-de-sanofi-et-gfk-couter-moins-de-10-euros.html>

Qu'est-ce que le principe du partage des risques ?

Les labos veulent assurer leurs arrières en cas d'effets secondaires

Dans la course au vaccin contre le coronavirus, les laboratoires veulent se protéger et font pression sur les gouvernements européens pour un partage des risques financiers en cas de plaintes pour des effets secondaires.

Le 27 août, la Commission européenne a signé, au nom des 27 pays de l'UE, un premier contrat avec le britannique AstraZeneca pour l'achat de **centaines de millions de doses** dès que le vaccin sera disponible.

Des discussions se poursuivent avec le tandem franco-britannique Sanofi-GSK, l'américain Johnson & Johnson, l'allemand CureVac, et l'américain Moderna.

Or, les groupes pharmaceutiques doivent trouver un remède bien plus rapidement qu'en temps normal: entre 12 et 18 mois au lieu de dix ans ou plus.

Dans ces conditions, les effets secondaires indésirables, et notamment ceux à moyen ou long terme, ne pourront pas tous être étudiés, ce qui pourrait ouvrir la porte à des demandes de dédommagements de la part des patients.

Face à cette situation inédite, les gouvernements, confrontés à un virus qui menace leur population et a mis leur économie à terre, se sont engagés à une participation financière.

«Pour compenser les risques élevés pris par les laboratoires, les contrats d'achat anticipé prévoient que les États membres de l'UE indemnisent les fabricants pour les responsabilités encourues dans certaines conditions», a annoncé l'exécutif européen, sans donner davantage de détails.

Contactés par l'AFP pour commenter cette déclaration, ni AstraZeneca, ni Sanofi n'ont réagi.

«Secret des négociations»

Les pays européens ne semblent guère avoir le choix, les fabricants de vaccins mettant la pression sur les gouvernements pour obtenir leur aide financière, comme l'a montré en mai la polémique autour de Sanofi en France...

Yannis Natsis, représentant les patients à l'Agence européenne des médicaments (EMA), qui délivre les autorisations de mise sur le marché, s'est récemment inquiété dans les colonnes du quotidien allemand Berliner Zeitung, du «caractère secret des négociations» entre fabricants et autorités sur le vaccin...

<https://www.journaldemontreal.com/2020/09/03/les-labos-veulent-assurer-leurs-arrieres-en-cas-deffets-secondaires-1>

Sanofi and GSK join forces in unprecedented vaccine collaboration to fight COVID-19

